

ANNEE	Licence 1
--------------	------------------

PARCOURS	Mineure [LLCER]
-----------------	------------------------

CODES & INTITULÉS	Unité: UE2 Mineur LLCER
	Élément: VGL1E2E

INTITULE DU MODULE	Pratique de la langue
---------------------------	------------------------------

NOM DU RESPONSABLE	M. Gillespie
---------------------------	---------------------

EQUIPE PEDAGOGIQUE (compréhension/ expression)	LLCER anglais: Kristen Gupta [kristen.gupta@univ-fcomte.fr] Penelope Rosenstock-Murav [XX@univ-fcomte.fr] Cameron Wilson [cameron.wilson@univ-fcomte.fr] LLCER: (langues autres que l'anglais): Stuti Benal [stuti.benal@univ-fcomte.fr]
-----------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POINTS ECTS : 4

VOLUME HORAIRE : CM : _0_ ; TD : _12_ ; TP : _0_ ; Travail personnel : 24h

Objectifs de l'unité

- Comprendre un document audiovisuel en anglais
- Identifier les arguments clés et cerner la problématique d'un sujet donné ?
- Savoir écrire un résumé succinct et clair
- Améliorer sa prise de parole en anglais, s'exprimer avec aisance et naturel
- Elargir son vocabulaire en anglais

Compétences à acquérir

- Parvenir à comprendre l'anglais parlé à registre soutenu.
- Etre capable d'écrire un résumé succinct et clair
- S'exprimer en anglais de manière convaincante et fluide

Détails du module et contenu des cours

- TD de compréhension et expression – 1h hebdomadaire

Bibliographie

- *Cambridge Advanced Learner's online dictionary* (anglais monolingue)
<http://dictionary.cambridge.org/define.asp?key=3821&dict=F&lang=F>
- *Collins Online Dictionary* (anglais, anglais-français, français-anglais)
<http://www.collinsdictionary.com/>
- *Larousse dictionnaire en-ligne* (français monolingue, anglais-français, français-anglais)
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-anglais>

Contrôle des connaissances

Rappels

La présence aux TD (Travaux Dirigés) et la préparation du travail demandé sont obligatoires. En cas d'absence, il faut faire parvenir à votre enseignant.e un justificatif officiel (certificat médical, convocation à un examen...). L'appel est fait lors des TD et les notes du module ne sont pas prises en compte dans le calcul final s'il y a trois absences injustifiées (ABI) au cours du semestre, ce qui entraîne l'obligation pour vous de passer les examens du module en session 2 (rattrapages de juin).

La présence aux CM (Cours Magistraux) est une nécessité pédagogique, même si l'appel n'est pas fait lors des CM.

En cas d'absence à un examen, un justificatif doit être envoyé à l'enseignant.e dans un délai de 48h (certificat médical, convocation à un examen). Une absence justifiée (ABJ) donne droit à une note de 0 à l'élément constitutif, ce qui permet le calcul des notes du module. Sinon, vous êtes défaillant.e (DEF) pour l'ensemble du module, ce qui bloque la compensation entre les modules à l'intérieur du semestre. Les modules non validés peuvent être repassés en session 2 (rattrapages de juin).

Contrôle continu (CC)

Compréhension et expression :

- Un contrôle sur table (compréhension orale), en milieu de semestre
- Au moins 2 jeux de rôle
- Possibilité de bonus pour participation active en TD

Dispensés de Contrôle continu (DCC)

- Une épreuve écrite durée 1h (sujet acquisition ou compréhension par tirage au sort)

Rattrapage

- Une épreuve écrite durée 1h : (sujet acquisition ou compréhension par tirage au sort)